

Infor'Monts

Magazine d'information de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais



GRAND ANGLE

L'agriculture a de l'avenir dans les Monts du Lyonnais

- P. 19 - 27

DÉCRYPTAGE

**Trier, mutualiser,
composter pour réduire
nos déchets**

- P. 9 - 15

ZOOM SUR

**La nouvelle
ligne des cars
du Rhône 143**

- P. 28

GRANDS PROJETS

**Sainte-Foy-l'Argentière,
un nouvel élan pour le
cœur du village**

- P. 32 - 33



RETOUR SUR 4**ENGAGEMENT**

Rejoignez le Conseil de Développement 8

**DÉCRYPTAGE****Trier, mutualiser, composter pour réduire nos déchets** 9

Mieux trier pour mieux valoriser 10

Mutualiser et optimiser la collecte des déchets 12

Le compostage collectif, que du positif ! 14

SOLIDARITÉ

Les Monts du Lyonnais solidaires 16

Des actions pour l'inclusion et le soutien des enfants 17

**GRAND ANGLE****L'agriculture a de l'avenir dans les Monts du Lyonnais** 19

La transmission agricole, une étape de vie qu'il faut anticiper 20

Manger sain et local dans les Monts du Lyonnais 24

**ZOOM SUR**

Quand ruralité rime avec mobilité 28

Les demandes d'autorisation d'urbanisme se dématérialisent 29

**GRANDS PROJETS**

Contournement de Saint-Laurent de-Chamousset 30

Sainte-Foy-l'Argentière, un nouvel élan pour le cœur du village 32

Projets de restructuration des hôpitaux des Monts du Lyonnais 34

**RÉUSSITES LOCALES**

Des initiatives pour valoriser le métier d'assistant maternel 36

Une économie dynamique et innovante 39



“ Les collectivités locales rurales, telle que la nôtre, relèvent année après année un certain nombre de défis dans des contextes mouvants et complexes. ”

J'ai pris l'habitude de commencer l'édito de notre journal communautaire par un retour sur l'actualité internationale et nationale, tant celles-ci orientent notre vie à court, moyen et long terme. Et elles impactent aussi fortement les politiques du bloc communal (communes et Communautés de communes).

Sur le plan international

L'année 2024 n'aura en rien résolu les deux conflits majeurs du moment, en Ukraine et au Moyen-Orient. Bien au contraire, ceux-ci s'enlisent, et désormais cristallisent tout le mal-être de la planète avec une association inédite entre les pays du Sud, qui cherchent une revanche sur les anciens colonisateurs, et les dictateurs de la planète qui combattent le modèle démocratique occidental, désormais sans aucune retenue.

L'autre événement majeur de cette fin d'année est bien évidemment l'élection de Donald Trump, pour la 2^e fois à la tête de la 1^{re} puissance mondiale. L'Amérique est souvent le miroir avant-gardiste de nos propres sociétés. De plus le découplage constaté aux États-Unis entre la société civile (pour faire simple, les classes pauvres et les classes moyennes) et les « élites » est également à l'œuvre dans beaucoup de pays européens, dont le nôtre.

Sur le plan national

Après les élections européennes de juin qui ont vu en France un glissement vers l'extrême droite, le Président de la République, à la surprise générale, a dissout l'Assemblée nationale, provoquant ainsi les élections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024.

Il en a résulté un certain flottement au sommet de l'État durant l'été, masqué par le succès populaire et planétaire des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Toujours est-il que le Gouvernement nouvellement constitué « découvre » un déficit alarmant des finances publiques (État, Sécurité sociale, collectivités territoriales) de l'ordre de 6% du PIB, dont l'immense part n'est imputable qu'à l'État lui-même. Celui-ci se donne pour objectif de réduire ce déficit mais en demandant une contribution conséquente aux collectivités locales. Un comble !

Pour revenir aux Monts du Lyonnais,

Vous découvrirez dans ce journal qu'après la transition écologique en 2022 et les services à la population en 2023, nous avons choisi comme thématique principale cette fois-ci notre agriculture dans tous ses états. Les enjeux qu'elle porte sont essentiels pour le monde agricole bien

sûr, mais aussi, bien plus largement, pour l'ensemble de notre territoire.

Vous lirez également que la CCMDL engage d'importants travaux pour le compte de ses communes ; en ce moment sur la commune de Sainte-Foy-l'Argentière, avec d'une part une reprise complète de ses réseaux d'eaux (pluviales et usées) et d'autre part une réhabilitation de son centre-ville. Et bientôt sur la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset, avec la réalisation du contournement nord du bourg.

Vous lirez également un article sur nos établissements de santé, car les choses bougent après une très longue période de stagnation apparente : tant pour le CMA à Aveize que pour l'hôpital public de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Enfin un mot sur un projet en cours de gestation : celui de la réalisation d'une baignade « naturelle » sur une petite partie du plan d'eau de la base de loisirs de Hurongues.

Dès la réalisation du site dans les années 70, on pouvait se baigner dans le plan d'eau. Puis comme pour quasiment tous les plans d'eau de France à l'époque, la baignade y fut interdite du fait du manque de qualité de l'eau.

Au fil du temps, plusieurs études démontraient l'intérêt touristique et de loisirs de la réalisation d'une nouvelle baignade. Et il y a quelques années, le territoire, sous l'égide de l'office de tourisme des Monts du Lyonnais, s'est inscrit dans un appel à projet d'ampleur de la Région, dans lequel figurait justement ce projet. Celui-ci a été retenu avec une belle subvention à la clé.

Partant de là, la CCMDL a engagé une étude de faisabilité technique et économique. Celle-ci est en cours de consolidation. Et c'est à partir de tous ses éléments que les élus décideront de lancer ou d'abandonner ce projet. Réponse début 2025.

Pour conclure

Les collectivités locales rurales, telle que la nôtre, relèvent année après année un certain nombre de défis dans des contextes mouvants et complexes. Et 2025, en cette fin du mandat, n'échappera pas à la règle. Mais soyez certains que les élus ont à cœur d'œuvrer pour l'intérêt général et le bien-vivre dans les Monts du Lyonnais.

Bonne lecture.

Régis Chambe,

Président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Retour Sur



Marché nocturne d'Aveize du 5 juillet 2024

Créé en 2019 pour animer le rassemblement de camping-caristes lors du Tour de France, le marché nocturne a rapidement gagné en popularité. Cette année 2024, c'est une vingtaine de producteurs et créateurs des Monts du Lyonnais qui ont accueilli des visiteurs toujours plus nombreux qui ont pu profiter d'un spectacle de la Compagnie LAM, alliant cirque et danse et d'un spectaculaire feu d'artifice. La 6^e édition est programmée pour le 11 juillet 2025.



Les Monts Rêvent

Le projet "Les Monts Rêvent", soutenu par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, s'est conclu avec quatre projections au cinéma de Saint-Clément-les-Places les 27 et 28 septembre 2024. Ce projet, porté par Irène Sinou et Catherine Demeure, a recueilli plus de 140 témoignages de participants âgés de 7 à 97 ans, sur deux ans. L'objectif était de faire dialoguer ces rêveurs, à la fois virtuellement et en personne. Les témoignages, collectés dans divers lieux comme des EHPAD, des écoles et des marchés, reflètent les espoirs et les craintes sur l'avenir, notamment face au dérèglement climatique.



Festi'Furies les 5 et 6 juillet 2024 à Saint-Clément les-Places

Ce rendez-vous incontournable pour les amateurs de musiques festives a fait vibrer les Monts du Lyonnais. Sous l'égide d'Olivier Laurent, président de la fanfare l'Étoile et avec le soutien de 250 bénévoles, cette 5^e édition a été un véritable succès grâce au talent et à l'énergie des 14 fanfares venues de toute la France, d'Espagne et même du Canada !



Fête de l'agriculture les 7 et 8 septembre 2024 à Pomeys

L'équipe des jeunes agriculteurs du Rhône, les 200 bénévoles, les 20 stands partenaires, 17 exposants, 10 producteurs au marché fermier ont proposé un riche programme dont un concours de labour, un marché fermier et des animations pour toute la famille aux 8000 visiteurs venus de toute la région. Une belle vitrine pour l'agriculture de notre territoire.



Ateliers "Installer soi-même un panneau solaire"

Cette année encore, le Parc Éco Habitat a organisé des ateliers pendant deux jours pour mieux comprendre le solaire photovoltaïque et le solaire thermique (avantages, inconvénients...) et savoir dimensionner son installation.

De nouvelles dates seront proposées en 2025, rendez-vous sur www.parc-ecohabitat.com !



Remise du trophée Banque Postale le 11 avril 2024 à Pomeys

La Banque Postale a décerné à la collectivité un Trophée "Prêt Social" pour le financement des travaux de rénovation du Centre Aquatique ESCAP'AD, ainsi qu'un Trophée "Prêt Vert" pour les travaux d'assainissement. À cette occasion, Florent Neyron, Directeur Territorial Centre-Est de La Banque Postale, et Hélène Gerst, Chargée d'Affaires, ont remis un trophée à Michel Bonnier, Vice-Président délégué aux finances.



Cyclo des Monts le 15 juin 2024

Cent cinquante enfants, du CE2 au CM2, des écoles de la Communauté de communes, ont roulé à travers les villages des Monts du Lyonnais. Après une matinée à vélo et un repas partagé à Pomeys et à Virigneux, ils ont repris la route vers Viricelles, où le concert du groupe Gustus et des enfants était organisé par l'école de musique de la CCMDL et les enseignants de Longessaigne, Grézieu-le-Marché, Sainte-Foy-l'Argentière et La Chapelle-sur-Coise.



Le Forum pour l'emploi, la formation et la reconversion, le 24 septembre 2024 à Saint-Denis-sur-Coise

La 11^e édition a rassemblé 140 visiteurs et 32 entreprises en cours de recrutement mais aussi les acteurs de l'accompagnement, tels que France Travail, la Mission Locale, Transition Pro, Cap Emploi, Point Rencontre Emploi et Graine d'Emploi.



Le Rallye des entreprises le 21 mai 2024 à Saint-Martin-en-Haut

En partenariat avec RDI et Ronalpia, la CCMDL a permis à plusieurs porteurs de projet de rencontrer Mathilde Ponsot de l'Herbe Folle, Joëlle Martinez de Differen Ciel-Events, Romain Gaudin de Savon et Petit Pois et Anaëlle Bissardon de Lou Novio Jouen qui ont répondu à toutes leurs questions, ont partagé leur expérience et leurs débuts dans l'entrepreneuriat et les ont guidés dans la consolidation de leurs projets.



Première édition de Mai à vélo

La 1^{re} édition de "Mai à Vélo", orchestrée par la CCMDL en collaboration avec 12 partenaires engagés (associations, citoyens et entreprises), a mis en avant la pratique quotidienne du vélo. Grâce à des animations variées, telles que des balades à vélo électrique, des ateliers de réparation, des projections du documentaire "Les Roues de l'avenir", des stands d'information, des bourses à vélo et des tests de vélos électriques, plus de 170 participants ont pu découvrir et apprécier les nombreux avantages du vélo. Cette initiative a non seulement renforcé l'apprentissage et la pratique du vélo, mais a également créé un réseau dynamique autour du deux roues. Un grand merci aux partenaires pour leur soutien et leur implication dans cette belle aventure !



Auditions de l'école de musique le 25 juin 2024 au Château de Pluvy

Les élèves de l'école de musique de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et les deux orchestres de Haute-Rivoire et de Brullioles se sont produits au Château de Pluvy. Au programme, une restitution des ateliers avec de la musique pop, de la musique brésilienne et des prestations d'ensembles instrumentaux.



Curage des lagunes des Prébendes de Haute-Rivoire en septembre 2024

Travaux de curage de boues, environ 1700 m³, indispensables en raison du taux de remplissage atteint sur l'ensemble des trois bassins de la lagune et pour maintenir de bonnes performances épuratoires du système de traitement.



Marché de Noël du 8 au 23 décembre 2023 à Saint-Martin-en-Haut

Près de 10 000 visiteurs, un record pour cette 20^e édition ! Une foule exceptionnelle et des stands bondés. L'édition 2023 du Marché de Noël de la Maison de Pays des Monts du Lyonnais a dépassé les prévisions des marchands de rêve les plus optimistes. Cet événement est devenu un incontournable rendez-vous d'avant fêtes !

Le Marché de Noël 2024 se tiendra du 6 au 22 décembre 2024.
Contact arpamol@gmail.com.

Création d'un trottoir dans le village de Viricelles

Création d'un trottoir le long de la RD 103 pour sécuriser les piétons.

Démocratie participative

Rejoignez le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est constitué d'habitants des Monts du Lyonnais qui s'appliquent à faire vivre la démocratie participative. Il rassemble des personnes volontaires intéressées par différents sujets (sociaux, économiques, culturels, sportifs, technologiques, éthiques, philosophiques, etc.) afin d'échanger sur les politiques publiques du territoire.

Début d'année 2024, le Conseil a renouvelé ses membres et comme en 2021, c'est par tirage au sort que 10 hommes et 10 femmes, dans chaque commune des Monts du Lyonnais, ont été sollicités pour participer au Conseil de Développement. Cette méthode permet de rassembler des personnes de divers horizons, avec des connaissances et des expériences riches et plurielles.

À ce premier groupe, s'ajoutent des volontaires issus d'associations. Finalement, ce sont 11 hommes et 11 femmes qui veillent à faciliter le dialogue entre la population et la Communauté de communes.

Trois bonnes raisons de rejoindre le Conseil de Développement

- 1** Pour participer à l'élaboration des politiques territoriales, apporter des idées, des avis et une vigilance citoyenne. Ces réflexions enrichissent celles des élus qui prennent souvent des décisions complexes.
- 2** Pour suivre, s'informer et porter à connaissance les décisions qui feront évoluer notre territoire.
- 3** Pour rappeler l'importance et maintenir un dialogue entre la population et les élus sur des questions d'intérêt général.

POUR REJOINDRE CE GROUPE DE VOLONTAIRES

Contactez Lise Pertreux :

✉ cd@cc-mdl.fr

☎ 06 25 93 57 39



Le Conseil communautaire : au cœur de la gouvernance des Monts du Lyonnais

Il est composé de 44 membres, appelés conseillers et conseillères communautaires. Toutes les communes ont au minimum 1 représentant. Les communes plus importantes en population ont 2 ou 4 représentants selon leur poids démographique.

Ce Conseil règle par délibérations les compétences qui relèvent de l'intercommunalité.

Retrouvez les derniers comptes-rendus de Conseil ainsi que les prochaines dates sur www.cc-montsdulyonnais.fr

DÉCRYPTAGE

Trier, mutualiser, composter pour réduire nos déchets



Mieux trier pour mieux valoriser

Depuis 2022, les Monts du Lyonnais ont instauré le bac jaune pour la collecte des emballages et des papiers, permettant de valoriser plus de 1165 tonnes de matériaux en 2023. Pourtant, plus d'un quart des déchets collectés présentent encore des erreurs de tri qui entraînent des coûts supplémentaires et nuisent à l'efficacité du recyclage - le respect des consignes de tri est donc crucial pour optimiser la valorisation des déchets.

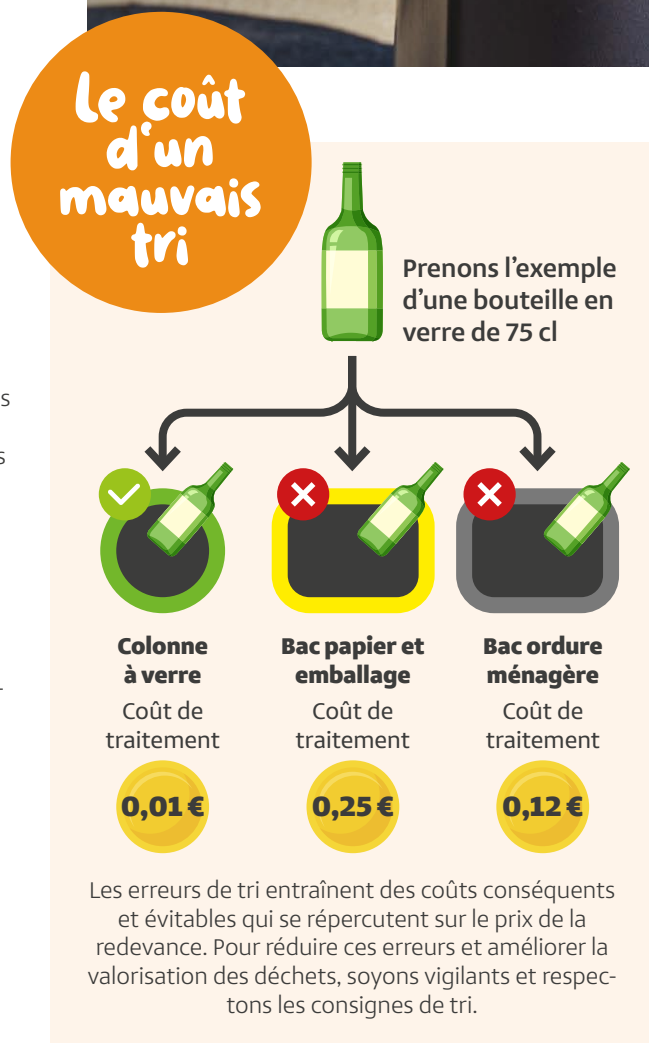
Les bonnes pratiques du bac jaune

Depuis 2022, dans les Monts du Lyonnais comme presque partout en France, les bacs jaunes collectent tous les emballages ménagers et les papiers mais aussi les bouteilles en plastique, barquettes alimentaires, briques, journaux, pots de yaourt, papiers divers, papiers cadeaux, tubes de dentifrice, canettes, boîtes de conserve, cartons de pizza... la liste est longue ! Grâce à ce dispositif, 1165 tonnes de matériaux comme l'acier, l'aluminium, le plastique, le papier ou le carton ont été triés et revalorisés en 2023.

Mais attention, tout ne doit pas finir dans le bac jaune !

En effet, près d'1/4 des déchets collectés en 2023 n'aurait pas dû se trouver dans les sacs jaunes soit 10,4 kg par habitant et par an et constituent des erreurs de tri.

Ainsi, le verre, le textile et les déchets verts se retrouvent trop souvent dans les bacs jaunes alors que ces matériaux disposent de filières spécifiques pour être valorisés.



Fabrice Bouchut
Vice-Président délégué à la gestion des déchets

"Il n'est pas normal de trouver dans les sacs noirs, et maintenant dans les sacs jaunes, des bouteilles en verre qui peuvent être indéfiniment recyclées. Quand elles sont collectées dans les sacs noirs et jaunes elles finissent au mieux dans un centre d'incinération et au pire enfouies. Dans ces deux cas c'est un vrai gâchis, pour le prix de la redevance et pour l'environnement."

➔ À Firminy, un nouveau centre de tri pour les sacs jaunes

Depuis le 1^{er} janvier 2024, nos sacs jaunes sont transférés au centre de tri de Firminy dans la Loire. Cette usine a été entièrement rénovée grâce à la collaboration de six collectivités, dont la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.

Cet investissement de plus de 35 millions d'euros bénéficie des dernières technologies en matière de tri. La nouvelle usine est capable d'identifier, de séparer puis de préparer en lots les différentes matières (différents types de matériaux d'emballages, de papier). Ces dernières seront ensuite acheminées vers des lieux de valorisation de la matière. Ces opérations de tri mobilisent 55 hommes et femmes qui travaillent quotidiennement sur le site, dans le cadre de l'entreprise d'insertion ID'EES. L'exploitation du site est assurée par Suez TriValLoire.

Le centre de tri de Firminy est ouvert aux groupes sur rendez-vous et propose un parcours pédagogique dédié à la sensibilisation, en particulier des jeunes générations, à l'importance du tri, du respect de l'environnement et de la réduction des déchets.

➔ La valorisation énergétique : un traitement plus vertueux des ordures ménagères

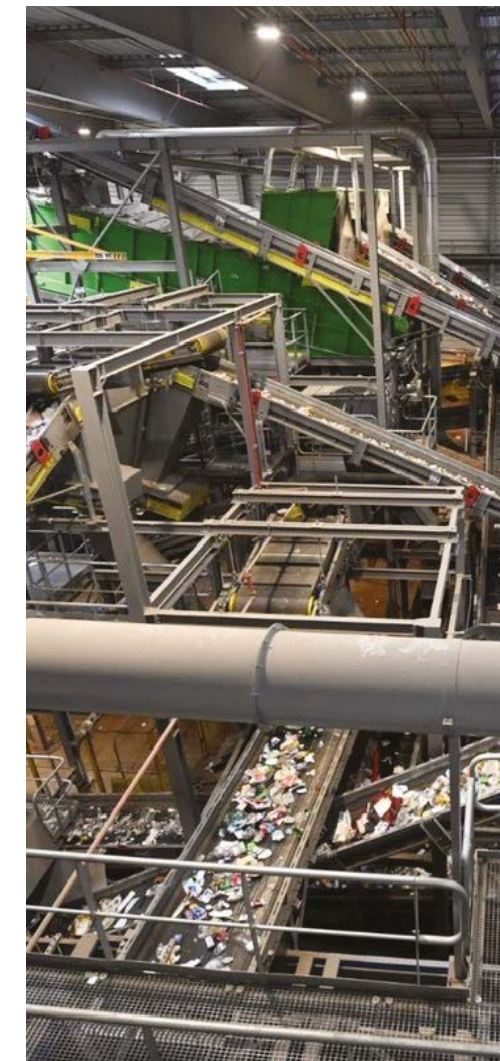
Afin de maîtriser les coûts économiques et environnementaux de la gestion des déchets, la collectivité a décidé d'opérer un changement significatif dans le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), dits sacs noirs.

Depuis début 2023, les OMR, jusqu'alors acheminées vers le centre d'enfouissement de Roche-la-Molière dans la Loire, sont désormais incinérées à l'unité de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu en Isère.

L'incinération crée de l'énergie et allège les coûts

L'incinération permet la production de chaleur pour les habitations et les sites d'activité économique (437 kWh/t incinérée) mais aussi la production d'électricité (384 kWh/t incinérée).

Ce choix offre une meilleure valorisation des sacs noirs et limite leur coût de traitement. En effet, en 2024, la taxe appliquée à l'incinération (Taxe Générale pour les Activités Polluantes) est de 14 €/tonne contre 51 €/tonne pour l'enfouissement.



POUR ALLER PLUS LOIN

Une question sur la collecte ? Contactez le service déchets

✉ gestion-dechets@cc-mdl.fr

☎ 07 60 45 32 18

Pour visiter le centre de tri de Firminy, contactez Capucine Durand

✉ capucine.durand@cc-mdl.fr

☎ 06 49 59 55 52

Une question sur les consignes de tri ?

Téléchargez l'application "Guide du tri" de CITEO : citeo.guidedutri.fr ➔





Fin du "porte-à-porte"

Mutualiser et optimiser la collecte des déchets

En 2024, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a réorganisé la collecte des déchets et opté pour l'installation d'un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV). Une solution de collecte efficace adoptée par nombre de collectivités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

"J'entends parfois certaines personnes se plaindre de moins de service et une augmentation des coûts de la redevance. Je leur réponds qu'aujourd'hui, en étant au porte-à-porte, elles étaient loin de payer le vrai coût et qu'une partie de la population des Monts du Lyonnais, notamment les campagnes, était déjà en point d'apports volontaires depuis plus de 20 ans, sans profiter d'une redevance allégée pour cela.

En regardant le verre à moitié plein, on peut dire que le service de collecte est et sera disponible pour tous nos habitants 24h/24, alors qu'auparavant, pour la majorité des centres-bourgs et lotissements, un calendrier de collecte était à respecter."

Fabrice Bouchut
Vice-Président délégué
à la gestion des déchets

Les PAV, économie d'échelle et efficacité opérationnelle pour maîtriser les coûts

Le ramassage des sacs en "porte-à-porte" accumule trois difficultés : beaucoup d'émissions de CO2 dues à la circulation routière des camions-bennes, le coût non-maîtrisable du carburant et la pénibilité du travail des agents.

En 2023, les coûts de collecte s'élevaient à 1 217 500 €.

Plus pratiques mais surtout plus économes, ces PAV permettront de maîtriser certains coûts de la redevance des ordures ménagères. Collecter efficacement, réduire les coûts et valoriser les recyclables : des avantages pour les habitants, pour les équipes de collecte et pour l'environnement.

Dans les faits, les expériences observées dans d'autres collectivités démontrent qu'avec les Points d'Apport Volontaire le tri sélectif est facilité - résultats : les taux de recyclage augmentent et l'enfouissement ou l'incinération des déchets diminuent.



304
nouvelles colonnes
jaunes et noirs
ont été installées

Les bénéfices des Points d'Apport Volontaire

- ✓ Maîtrise du coût de la redevance
- ✓ Meilleures conditions de travail pour les équipes de collecte
- ✓ Colonnes accessibles 24h/24 et 7 jours/7
- ✓ Fin des doubles plannings de tournée
- ✓ Meilleure valorisation des déchets
- ✓ Fin du stockage des déchets au domicile
- ✓ Amélioration de l'hygiène de la voie publique
- ✓ Moins de camions, moins de pollution de l'air

Pour le premier secteur équipé implanté, les bonnes habitudes sont déjà prises

Depuis mai 2024, et grâce notamment au soutien financier de l'éco-organisme CITEO, 304 colonnes jaunes et noires sont disponibles sur les communes de Châtelus, Chevières, Coise, Duerne, Grammond, Grézieu-le-Marché, Larajasse, La Chapelle-sur-Coise, Pomeys, Viricelles et Saint-Denis-sur-Coise.

Elles sont accessibles 24h/24 et 7 jours/7 et régulièrement vidées par camion-grue. Les déchets recyclables collectés seront valorisés au nouveau centre de tri de Firminy (voir article sur le centre de tri de Firminy - page 11). Les déchets ménagers (sacs noirs) seront traités en unité d'incinération et valorisés par la production d'énergie à Bourgoin-Jallieu.

Le bilan de la collecte mutualisée est encourageant

Peu de dégradations et de dépôts sauvages ont été constatés, et les habitants sont globalement satisfaits du service, notamment en matière de praticité, d'hygiène et de disponibilité des colonnes.

Ce succès est en grande partie dû à l'implication des agents du service déchets et à la collaboration des élus locaux, qui ont joué un rôle clé dans la communication et l'accompagnement des usagers.

2024, extension des Points d'Apport Volontaire et un déploiement complet prévu pour fin 2025

Fin 2024

Saint-Symphorien-sur-Coise /
Saint-Genis-l'Argentière /
Saint-Laurent-de-Chamousset (Centre)

Courant 2025

Aveize / Brussieu / Haute-Rivoire /
Les Halles / Maringes / Meys / Montromant /
Saint-Laurent-de-Chamousset /
Sainte-Foy-l'Argentière / Souzy / Virigneux

Automne 2025

Tout le territoire des Monts du Lyonnais bénéficiera de cette optimisation de la collecte des déchets, économiquement rationnelle et alignée avec les enjeux environnementaux.

Des colonnes semi-enterrées ou enterrées pour une meilleure intégration paysagère et accessibilité

À la fin d'année 2024, des colonnes semi-enterrées ou enterrées seront installées à Chambost-Longessaigne, Chevières, Duerne, Larajasse, Saint-Genis-L'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise et Sainte-Foy-L'Argentière. Suivront Grézieu-le-Marché, Haute-Rivoire et Coise. Les colonnes semi-enterrées sont beaucoup plus coûteuses et nécessitent des travaux de génie civil mais offrent une meilleure intégration paysagère et patrimoniale et, grâce à leurs ouvertures plus basses, sont mieux adaptées aux personnes âgées ou en situation de handicap.





Le compostage collectif, que du positif !

En France, les biodéchets (déchets végétaux de cuisine...) représentent environ 30% du contenu des sacs noirs collectés et incinérés. C'est un véritable gâchis car ces déchets sont facilement valorisables grâce au compostage, un processus naturel de production d'engrais pour le jardin qui améliore la structure et la fertilité du sol. Gratuit et en libre-service, une trentaine de composteurs n'attende que vos biodéchets pour les transformer en "or noir".

Les composteurs collectifs de notre territoire

Afin de proposer une solution de compostage de proximité (entre voisins, en pied d'immeuble, en copropriété ou dans leur quartier) aux foyers ne disposant pas de jardin, la Communauté de communes et les communes volontaires ont créé et équipé des sites de compostage collectif. C'est aussi une démarche citoyenne, écologique et conviviale qui facilite le lien social.

Des composteurs Made in les Monts

Ces composteurs sont fabriqués à partir de chutes de bois de sapin Douglas naturellement durable par une menuiserie locale installée à Pomeys. La boucle est bouclée !



135 composteurs installés d'ici 2028

Comment ça marche ?

- ➔ Rendez-vous sur un site de compostage collectif près de chez vous.
- ➔ Ces sites sont ouverts à tous les habitants de la commune, sans inscription et gratuitement.
- ➔ Consultez les panneaux explicatifs sur chaque site pour vous guider.
- ➔ Déposez vos biodéchets (épluchures, résidus de jardin, marc et filtres à café, coquilles d'œufs, etc.) dans le bac d'apport.
- ➔ Recouvrez vos biodéchets avec de la matière sèche, disponible dans le bac dédié, à côté du bac d'apport.
- ➔ Après 6 à 8 mois, profitez du compost pour vos plantes.
- ➔ Le référent du site est disponible pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre démarche. Renseignements auprès de votre mairie.

Une aide financière pour les composteurs individuels

Depuis 2017, afin de maximiser le tri à la source, la CCMDL aide à l'achat d'un composteur par foyer, dans la limite de 60€ et sous conditions. En 2024, 201 foyers des Monts du Lyonnais ont bénéficié de ce soutien.

Comment obtenir cette aide financière ?

Faites votre demande par mail à gestion-dechets@cc-mdl.fr. À réception de notre validation, envoyez la facture (avec nom, prénoms, adresse), la copie de votre dernière redevance ordures ménagères ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre RIB.

Où trouver un composteur collectif ?

Aveize

- Place de l'église

Brussieu

- En face du parking de l'église
- Derrière le restaurant O petit bonheur
- Proche co-propriété impasse Léon Faurax

Chambost-Longessaigne

- OPAC des Maronniers
- Barmat

Chevrières

- Crèche des Gargalous
- Ancien lavoir, route de Saint-Héand
- Salle polyvalente le Pré'O

Grammond

- Salle du Mille Club

Grézieu-le-Marché

- Parking des 4 vents
- En face de l'église

Haute-Rivoire

- Fondation Richard (privé)

La Chapelle-sur-Coise

- Parking de la salle des fêtes

Larajasse

- Lamure vers l'ancien lavoir
- L'Aubépin vers l'église
- Vers l'école publique

Maringes

- Parking de l'école et de la salle des fêtes

Montrottier

- Place de la dime
- 1 rue de Bel air

Saint-Clément-les-Places

- Proche mairie

Saint-Denis-sur-Coise

- Jardin communal

Saint-Martin-en-Haut

- Lotissement des Fanges
- Parking du cimetière

Saint-Symphorien-sur-Coise

- 152 boulevard du 8 mai 1945
- 75 chemin de Layat
- Rue Porte Neuve
- Rue Henri Petit
- Allée Ampère
- Boulevard de la Bardière
- Pont Guéraud

"Les élus et agents de la CCMDL ont à cœur de réussir cette transition de collecte sur le terrain et d'améliorer les pratiques de valorisation des déchets en facilitant et mettant à disposition toute une panoplie de solutions à disposition des usagers. Entre les composteurs, les colonnes à verre, les sacs jaunes, les sacs noirs et nos déchèteries, tout est mis en place et modernisé pour que les Monts du Lyonnais soient une vitrine en termes de gestion des déchets. En vous remerciant de vos efforts et de votre compréhension."

Fabrice Bouchut

Vice-Président délégué à la gestion des déchets

POUR ALLER PLUS LOIN

Une question sur le compostage ? Contactez Maud Chollet

✉ gestion-dechets@cc-mdl.fr

☎ 07 60 45 32 18

Téléchargez le guide du compostage réussi



Les Monts du Lyonnais Solidaires

Sur notre territoire, la solidarité est le fruit du travail des associations, des citoyens et des communes. L'engagement de ces acteurs locaux est crucial pour notre tissu social rural. La CCMDL soutient et porte des politiques et des dispositifs favorisant l'entraide pour toutes les situations et à tout âge.

Le TSMDL et Mobil'Aid, deux services de mobilité solidaire de la CCMDL

Le Transport Social des Monts Du Lyonnais s'adapte pour maintenir le service

Le transport social est un service ouvert aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, d'invalidité ou en insertion, sous conditions d'accès, à savoir : ne bénéficier d'aucun moyen de déplacement au sein du foyer et avoir des ressources très modestes.

Cette année, face à l'importante augmentation de personnes inscrites (246 en 2024 pour 142 inscrites en 2020), ce service a dû évoluer pour pallier les réelles difficultés de déplacement de certains habitants et contenir le budget qui est passé de 127 000 € en 2021 à 236 000 € en 2024. C'est pourquoi, depuis le 1^{er} septembre 2024, 8 trajets/mois pour une participation de 2,50 € sont proposés aux bénéficiaires. L'inscription est à faire à la mairie de la commune d'habitation du demandeur.



Marie-Luce Arnoux

Vice-Présidente déléguée
aux solidarités actives

"La solidarité peut être considérée comme l'ADN de notre territoire communautaire. Chaque jour, nous en mesurons les effets grâce aux nombreuses initiatives qu'osent prendre les acteurs sociaux que sont les associations, tels que le centre socio-culturel l'Archipel, la MJC de Saint-Symphorien-sur-Coise ou encore les professionnels en activité libérale. Ces nombreuses actions méritent une attention particulière de la Communauté de communes afin qu'elles puissent être inscrites dans une synergie territoriale et être accessibles à tous, au même titre que les dispositifs mis en place par la collectivité.

C'est pourquoi, la CCMDL, autant qu'elle le peut apporte son soutien technique et/ou financier. Tout est fait pour maintenir ce tissu social et renforcer les interactions entre bénévoles, professionnels, habitants et élus."

Mobil'Aid, un accompagnement sur mesure des personnes en situation de fragilité vers une mobilité autonome et durable

Depuis cet automne 2024, en partenariat avec l'association Mobil'Aid, la CCMDL offre aux personnes empêchées dans leur mobilité et sous conditions, un service d'entraide et de conseils sur mesure, en fonction de leur situation et de leurs besoins. Ce dispositif est soutenu par le Département du Rhône et par le programme Territoire Inclusion Mobilité Sobriété (TIMS).

Vous avez besoin d'être accompagné dans votre mobilité ?

**Contactez Philippe Ducroix
Conseiller en mobilité Mobil'Aid au 06 17 87 84 01
www.mobilite-rhone.fr (site en cours de construction).**

Animations gratuites pour reprendre confiance en l'usage du vélo quotidien

Des séances d'apprentissage du vélo, de remise en selle et des ateliers de réparation seront proposés gratuitement dès le printemps 2025.

Dates et informations, à retrouver en temps utile, sur www.cc-montsdulyonnais.fr

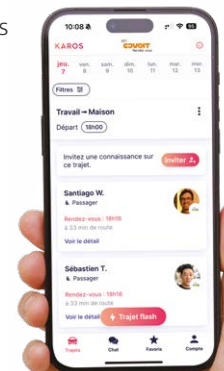
Le covoiturage se développe dans les Monts du Lyonnais

La CCMDL rejoint "En Covoit' Rendez-vous", idéal pour les trajets domicile/travail

Dès janvier 2025, la CCMDL rejoindra la plateforme unique de covoiturage "En Covoit' Rendez-vous", un service SYTRAL Mobilités qui réunit treize Communautés de communes du Rhône. Une bonne nouvelle pour les pendulaires des Monts des Lyonnais qui travaillent sur les agglomérations voisines. Autre bonne nouvelle, pour les trajets entre 5 et 30 km, la CCMDL soutient les conducteurs qui bénéficieront d'une compensation financière de 2 €/passager (+ 0,10 € par km au-delà de 20 km et dans la limite de deux trajets par jour). Ce service est gratuit pour les passagers abonnés TCL, Cars du Rhône et Libellule.

→ **En quelques clics, déplacez-vous à moindre coût et désengorgez les routes pour une meilleure qualité de l'air !**

- 1 Téléchargez et inscrivez-vous sur l'application **Karos - covoiturage quotidien**, disponible sur l'App Store ou Google Play
- 2 Renseignez votre lieu de départ et votre lieu d'arrivée
- 3 Conducteur ou passager, organisez votre covoiturage à la journée, à la semaine ou quand vous voulez
- 4 Retrouvez-vous au point de rendez-vous et c'est parti !



À venir, Monts Covoit', le covoiturage solidaire des Monts du Lyonnais

Ce dispositif de covoiturage solidaire a pour objectif de mettre en relation les demandes de personnes sans solution pour aller au (super) marché, chez le coiffeur ou à la poste avec les trajets de leurs voisins, conducteurs motorisés prêts à partager leurs trajets de manière occasionnelle ou régulière. Il sera expérimenté dès la fin d'année 2024, sur les communes de Chambost-Longessaigne, Saint-Laurent-de-Chamousset, Haute-Rivoire, Sainte-Foy-l'Argentière, Larajasse et Villechenève - éventuellement Montrottier, en cours de délibération.

Toutes les informations utiles auprès de Margaux Guinand au 06 80 45 42 48

Des actions pour l'inclusion et le soutien pour tous les enfants des Monts du Lyonnais

"Jeu me pause", des moments de jeu et de partage pour les enfants à besoins spécifiques

Les samedis 18 janvier, 15 février, 29 mars et 12 avril 2025, les locaux du centre social de l'Archipel à Saint-Symphorien-sur-Coise seront réaménagés pour créer des espaces de jeux, de détente et de partage adaptés (TDAH, TSA, troubles dys...), avec :

- un espace de motricité pour courir, sauter et faire du bruit,
- un espace de jeux adaptés, pour la motricité fine et la construction,
- un espace sensoriel favorisant l'imagination et la détente, avec des jeux tactiles, des tapis et des coussins dans un environnement lumineux et apaisant.

Cette ambiance bienveillante et sans jugement, propice à l'échange et au partage permet de coconstruire des projets avec les parents et les professionnelles.

"Jeu me pause" accueille gratuitement les familles du territoire des Monts du Lyonnais. Cette action est soutenue financièrement par la CCMDL et la CAF du Rhône.

À vos agendas ! Chaque année, des sorties, des animations inclusives (visites à la ferme, apéros des parents, journées au parc d'attractions, matinées Kapla) et des conférences sont organisées. En 2025, la sortie adaptée sera le samedi 24 mai.

**+ d'infos : www.centresocial-archipel.fr/services-5
Besoin de plus de renseignements ? Contactez Émilie au 06 75 69 45 21 ou enfance@centresocial-archipel.fr**

"Entre 4 murs", un court-métrage de prévention sur le harcèlement scolaire



"Entre 4 murs" est un projet porté en 2023 par 11 jeunes de la MJC de Saint-Symphorien-sur-Coise. Ces jeunes de 11 à 17 ans explorent le thème du harcèlement à travers un court-métrage qu'ils ont écrit, produit et réalisé avec l'aide d'intervenants du territoire (écrivaine, comédienne, réalisateur). Le film suit le quotidien de trois adolescents, Lylia, Louis et Elina harcelés en classe, dans la cour de récréation,

dans les couloirs, et même chez eux via les réseaux sociaux. Ce court-métrage de prévention aborde le harcèlement quotidien, celui qui ronge progressivement la santé mentale et l'estime de soi. Il met en lumière l'importance du rôle des témoins dans de telles situations.

**+ d'infos : www.mjcstsym.fr - 07 67 63 41 67
entre4mursmjc@gmail.com**



GRAND ANGLE

L'agriculture a de l'avenir dans les Monts du Lyonnais

Bien que notre territoire puisse théoriquement nourrir près de 70 000 personnes, la diminution de près de 25% des agricultrices et agriculteurs en dix ans met cette capacité nourricière en difficulté. Face à ce constat, le Projet Alimentaire Territorial émerge comme une solution qui nous permet de réfléchir à l'ensemble de notre système alimentaire. Ce projet apporte une réponse concrète pour protéger notre foncier, soutenir la transmission des exploitations, repenser les filières, la restauration collective et bénéficier d'une alimentation saine, locale et durable dans les Monts du Lyonnais.



La transmission agricole, une étape de vie qu'il faut anticiper

Les Monts du Lyonnais sont confrontés à un enjeu majeur : le renouvellement des générations de ses agricultrices et agriculteurs. En réponse, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et ses partenaires sont fermement et concrètement engagés à soutenir la transmission et l'installation de nouvelles générations.



Philippe Bonnier
Vice-Président délégué à l'agriculture et la forêt

"Notre territoire connaît une diminution préoccupante du nombre d'exploitations, à savoir -23,5 % tous les 10 ans.

Animations thématiques, temps d'échanges d'expériences, de parole, d'information, la CCMDL et ses partenaires ont enclenché ce travail de fond sur le terrain pour garder nos agricultrices et agriculteurs et installer les nouvelles générations. L'essentiel, dans cette démarche professionnelle et personnelle, est d'anticiper le plus en amont possible cette passation avec les cédants et les repreneurs."

Renouvellement de générations et transmissions agricoles : le défi de l'agriculture dans les Monts du Lyonnais

L'agriculture est fondamentale pour l'économie locale. Elle façonne nos paysages et contribue à notre qualité de vie. Majoritairement constituée de petites ou moyennes exploitations, 50% des exploitations concerne l'élevage laitier.

Les pratiques de travail collectif et d'entraide favorisent une agriculture dynamique très impliquée dans le tissu social et économique. Cependant, le nombre de fermes est en diminution constante. Cette tendance questionne le devenir de l'économie, l'emploi et plus particulièrement la production alimentaire territoriale. Le renouvellement des générations agricoles et la transmission sont au cœur des problématiques et des défis à relever pour notre territoire.



Population agricole vieillissante, le défi démographique de notre territoire

Depuis 2015, pour soutenir l'installation/transmission agricole, des actions adaptées aux Monts du Lyonnais sont mises en place avec les Chambres d'agriculture et les ADDEAR du Rhône et de la Loire. **Les constats partagés avec les partenaires sont les suivants :**

- 1** La dynamique d'installation reste stable depuis 2015, avec une augmentation de 5% du nombre d'exploitants de moins de 40 ans entre 2010 et 2020. Le défi sera de maintenir ce niveau d'ici 2030.
- 2** Augmentation du nombre d'installations dites Hors Cadre Familial : elles représentent 40% des installations sur les Monts du Lyonnais (50% en France).
- 3** De plus en plus d'exploitations cherchent des associés, mais peinent à trouver des candidats intéressés.
- 4** Les projets d'installation ne sont pas toujours adaptés aux fermes à transmettre. La surface, le type de terrain, la présence ou non d'irrigation ou la taille des bâtiments impliquent de repenser l'organisation des exploitations et des terrains, de restructurer pour permettre l'accueil de ces projets.
- 5** La diversification croissante des productions s'observe, tant en élevage que dans les filières végétales.
- 6** Il est nécessaire d'anticiper et préparer la transmission le plus tôt possible, qu'un repreneur soit identifié ou non. C'est une préparation personnelle, familiale mais aussi économique, juridique et administrative.

En 2023, à la lumière de ce constat, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et ses partenaires ont construit la stratégie "2024-2030 Installation Transmission Foncier agricole".

Le challenge du foncier agricole

Souvent morcelé et dispersé, éloigné du siège d'exploitation, le foncier agricole peut être un frein à l'activité mais aussi à l'installation/transmission. Nombre d'exploitants ne sont pas propriétaires mais en fermage (location), ce qui peut compliquer une transmission, le propriétaire devant accepter le nouvel exploitant (bailleur) proposé par l'agriculteur en place.

De plus, la structure (superficie, types de terrain, accès à l'eau et à l'irrigation) des fermes à céder est généralement non adaptée aux projets des candidats à l'installation.

Pour les bâtiments d'élevage, la rénovation et leur devenir posent question lorsqu'ils doivent être réaffectés à une autre production ou lorsqu'ils perdent leur usage.

Ainsi les élus de la CCMDL souhaitent mettre en œuvre une stratégie agricole pour :

1. Préserver le foncier agricole et son usage alimentaire.
 2. Agir sur le foncier agricole pour le réorganiser et faciliter les installations/transmission.
- Pour cela un travail avec la SAFER est en cours pour améliorer la connaissance du foncier agricole et de ses enjeux sur les Monts du Lyonnais.
- Une réflexion avec d'autres structures travaillant sur le foncier peut aussi être envisagée. Par exemple, l'association foncière agricole "Terre de Liens" achète des terrains et les loue pour garantir leur préservation agricole, sans revente.



"Cesser son activité, transmettre son outil le travail est une étape charnière. C'est le commencement d'une nouvelle vie et cette réflexion demande du temps. La transmission agricole est un sujet qui peut être délicat. À ce titre, les communes peuvent aussi s'impliquer dans cette réflexion, pour laquelle il est nécessaire d'avoir une connaissance fine des acteurs et de leur histoire. Sainte-Catherine en est un exemple : grâce à un travail d'animation locale, la commune se distingue en étant la seule du territoire qui n'a pas perdu d'exploitation, et mieux encore, qui en compte aujourd'hui 19 pour 17, il y a 24 ans."

Philippe Bonnier
Vice-Président délégué à l'agriculture et la forêt

La ferme de la Binocle à Saint-Martin-en-Haut, une transmission qui voit loin

Transmettre son exploitation agricole est une étape de vie. Bruno et Chantal Fayolle, Victor Lavenant, Antoine Fevre et Robin Collombet partagent leur expérience et leurs conseils pour une transmission/installation sereine.



Bruno et Chantal Fayolle
CÉDANTS

Victor Lavenant, Antoine Fevre et Robin Collombet
REPRENEURS

Quel conseil pourriez-vous donner aux futurs cédants ?

"Nous pourrions leur conseiller d'anticiper leur départ et s'inscrire au répertoire transmission/installation au moins 2 ans avant l'arrêt de leur activité, pour se laisser le temps d'organiser des visites, rencontrer des repreneurs potentiels et prendre des décisions éclairées. Cette période de préparation est importante pour que la transmission se déroule de manière fluide et sans précipitation.

Et il ne faut pas être borné sur la reprise à tout prix de la même production. De nombreuses opportunités de diversification sont envisageables pour rendre l'exploitation plus attractive pour les repreneurs."

Comment avez-vous été accompagnés ?

"Pour notre part ce sont la Chambre d'agriculture et la SAFER qui se sont occupées de faire le tri dans les visites qui ont été assez nombreuses et diversifiées.

Le Café Transmission du jeudi 19 septembre 2024 a été enrichissant, tant pour les cédants que pour les repreneurs. Les questions échangées ont ouvert des perspectives intéressantes et ont renforcé les liens entre les différentes parties prenantes. Ces échanges sont cruciaux car ils permettent de créer un climat de confiance et de faciliter les futures transmissions."

Quel conseil pourriez-vous donner aux futurs agriculteurs qui ont un projet de reprise ?

"Il est essentiel de préparer son projet le plus en amont possible. En général, cela prend environ deux ans. C'est une phase essentielle pour l'exploration des nombreuses options, pour cerner les besoins et réfléchir à l'organisation de l'exploitation. C'est une période fondamentale pour anticiper les actions à mener et clarifier le projet.

Il faut aussi visiter un maximum de lieux, par le biais de stages ou de simples visites afin de recueillir des idées, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Il est important de discuter avec des agriculteurs pour comprendre leur expérience d'installation."

Comment avez-vous été accompagnés ?

"Nous avons été accompagnés administrativement par la Chambre d'agriculture du Rhône, mais ce qui nous a vraiment été utile, c'est le soutien des agriculteurs comme Bruno et Chantal, les cédants, qui nous ont mis en contact avec leur réseau et nous ont beaucoup aidé à appréhender les différentes démarches. Cela nous a permis d'éviter pas mal de difficultés. Notre voisin, Alain, nous a également apporté une aide précieuse.

Le soutien des partenaires peut être utile pour l'élaboration d'un projet économique solide par exemple. Nous avons déjà bien travaillé sur le nôtre, c'est l'accompagnement technique qui était crucial pour nous. Il était important de trouver les bons interlocuteurs et de recueillir de précieuses informations concernant le bâtiment par exemple."

La transmission, de quoi parle-t-on ?

Lorsqu'on parle de transmission cela commence dès l'émergence de la question "vais-je transmettre", pouvant arriver 10 ans avant la date de départ à la retraite, jusqu'au passage de relais, si celui-ci a finalement bien lieu. Que le repreneur soit connu ou non, et que le parcours aille au bout ou non, on peut représenter toutes les étapes ainsi :

Émergence de l'idée de transmission

- Que va devenir ma ferme ?
- Est-elle transmissible ?
- Quand transmettre ?
- Comment transmettre ?
- Quels sont les futurs possibles ?
- Quelles sont les différentes façons de transmettre ?
- Quels seront les impacts de tel équipement ou aménagement pour une potentielle transmission ?



Construire sa réflexion

- Quelles activités peut accueillir la ferme ?
- Quelles collaborations possibles ?
- Est-ce que d'autres fermes voisines ou proches sont à transmettre ?
- Comment mettre en avant ma ferme pour ne pas fermer de possibilité ?
- Comment me faire accompagner dans ma réflexion ?



Mise en œuvre de son projet

- J'évalue ma ferme, je choisis ce que je vends/conservé
- Je communique sur ma ferme
- Je rencontre des repreneurs
- J'anticipe des changements
- Quels seront les impacts de tel équipement ou aménagement pour le repreneur ?



Arrêter son activité, passer le relais

- J'ajuste mon calendrier de départ avec celui du repreneur
- Démarches administratives, fiscales, juridiques
- Je fête ma transmission



(inspiré du réseau InPACT)

Préparation à la transmission, un soutien sur le long terme

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais, les Chambres d'agriculture et les ADDEAR du Rhône et de la Loire, proposent un accompagnement à la transmission agricole, qui se concrétise via :

- ➔ **Des formations pour aborder les sujets juridiques, économiques, administratifs, mais aussi humains et psychologiques.**
- ➔ **Des conseils sur la présentation de la ferme aux repreneurs, l'aide à la diffusion d'informations concernant la transmission de la ferme.**
- ➔ **Si besoin, une médiation entre associés ou entre cédants et porteurs de projets.**
- ➔ **Des rencontres pour les agricultrices et agriculteurs de plus de 55 ans** qui souhaitent faire le point sur leur situation, leurs projets et connaître les accompagnements des Chambres d'agriculture et ADDEAR.
- ➔ **Une aide financière pour les dispositifs payants**, sous condition et à hauteur de 50% des frais engagés.
- ➔ **Les Cafés Installation/Transmission, pour parler sereinement de tous les sujets.** Ces rencontres, ouvertes aux agricultrices et agriculteurs, aux porteurs de projets et propriétaires fonciers, permettent d'échanger à partir de témoignages de cédants et de repreneurs.

Pour connaître les prochains événements autour de l'Installation/Transmission rendez-vous sur :
www.cc-montsdulyonnais.fr/agenda-entrepreneuriat-agriculture/

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ACCOMPAGNEMENTS AGRICOLES

Contactez Marina Bouchut, chargée de mission agriculture

✉ marina.bouchut@cc-mdl.fr

☎ 06 88 38 73 06

ou directement sur notre site internet

www.cc-montsdulyonnais.fr/travailler/agriculture/



Manger sain et local dans les Monts du Lyonnais

La CCMDL s'engage à reconnecter les producteurs, les transformateurs et les consommateurs du territoire au sein du Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Monts du Lyonnais. Autour de quatre enjeux essentiels, des actions concrètes sont déjà déployées pour garantir une alimentation saine, durable, équitable mais avant tout locale.

Continuité et engagement politique pour notre souveraineté alimentaire

La nécessaire transition écologique, l'épisode de la COVID-19 et l'actuelle crise de l'agriculture ont amplifié la question de notre alimentation et poussé à reconsidérer ses enjeux. En conséquence, les élus de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais se sont engagés dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT), une initiative qui place l'alimentation au cœur d'une réflexion territoriale. L'objectif est de garantir un approvisionnement alimentaire sain et local, fondé sur un modèle agricole juste, équitable, durable et responsable pour les producteurs, pour l'environnement et pour les consommateurs.

Relocaliser l'agriculture pour une alimentation saine, durable et accessible sur notre territoire

En rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs, les PAT sont les tremplins du développement d'une agriculture durable et d'une alimentation de qualité. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture, ils jouent aussi un rôle fondamental dans l'accélération de la transition agricole et alimentaire des territoires.

LES QUATRE GRANDS ENJEUX DE NOTRE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Enjeu 1

Renforcer le capital nourricier du territoire

- › Préserver le foncier agricole
- › Soutenir l'installation et la transmission
- › Préserver les ressources naturelles et s'adapter au changement climatique

Enjeu 2

Coopérer pour structurer les filières de la production à la consommation

- › Structurer les filières, soutenir celles en place
- › Développer l'approvisionnement pour et par les territoires voisins en améliorant la logistique

Enjeu 3

Faire de la restauration collective une priorité

- › Travailler sur les moyens et l'organisation des restaurants collectifs pour les faire évoluer et garantir un approvisionnement de qualité et/ou local
- › Éduquer et sensibiliser au goût, au "bien manger", à la saisonnalité des produits, au gaspillage alimentaire

Enjeu 4

Augmenter la part de produits locaux dans les assiettes

- › Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- › Mettre en lien les producteurs et consommateurs
- › Accompagner le changement de comportement dans l'assiette et dans sa poubelle et lutter contre le gaspillage

Le Projet Alimentaire Territorial, c'est capital

La santé, l'environnement, l'économie, le social, le tourisme mais aussi l'attractivité et la durabilité de notre territoire, tous les domaines concernés par l'alimentation sont pris en compte et intégrés dans le PAT des Monts du Lyonnais.

Par suite d'un appel à projets, les Monts du Lyonnais ont été reconnus territoire PAT en juin 2021, depuis il se construit avec le soutien de nombreux partenaires.

La première étape a consisté à réaliser un diagnostic partagé qui s'appuie sur l'expertise de celles et ceux qui sont sur le terrain.

Notre PAT capitalise sur ce qui fonctionne déjà sur notre territoire. Il s'agit avant tout de fédérer les actions et les porteurs de projets locaux grâce à un diagnostic partagé qui prend en compte notre production, nos besoins alimentaires, nos atouts et nos contraintes socio-économiques et environnementales. Ce diagnostic partagé est le point de départ d'une politique réaliste pour une gouvernance alimentaire locale.

S'appuyer sur l'expertise de celles et ceux qui sont sur le terrain

De septembre à décembre 2022, la CCMDL a organisé des ateliers de travail, une réunion publique (le 18 novembre 2022) et des rencontres entre acteurs de l'alimentation (le 1^{er} décembre 2022 et le 30 mai 2024) avec 120 personnes issues du monde de l'agriculture, des entreprises de l'agroalimentaire, de la restauration collective, d'associations d'aide alimentaire, d'élus et d'agents.

Ces concertations ont créé une dynamique de travail, consolidé le diagnostic, la stratégie et les enjeux de notre PAT.

Construction du plan d'actions

De janvier à mars 2023, 87 partenaires experts, des techniciens et des élus ont contribué à nos ateliers thématiques (foncier agricole, installation, transmission / Accessibilité sociale, physique et santé / Pratiques agricoles et filières / Transformation, distribution, logistique / Restauration collective). De leur investissement, des pistes d'actions ont émergé et ont été travaillées. Certaines ont déjà été déployées.

Zoom sur 5 actions en cours sur notre territoire en 2024



La chambre froide des Monts

Le projet porté par Alter'Conso est accompagné par la CCMDL qui a fourni un terrain sur la ZA les Plaines à Saint-Martin-en-Haut et a apporté son soutien technique sur ce lieu de stockage. Il permettra de centraliser les produits des fermes pour ensuite mutualiser les livraisons à Lyon et à terme dans toute la région pour les restaurants collectifs et épicerie de village. En construction, la chambre froide sera opérationnelle fin 2024 et vise à réduire les frais de transport et les émissions de gaz à effet de serre.



Restauration collective en circuits courts

Portée par la CCMDL et les communes, cette initiative vise à rencontrer les structures de restauration collective pour étudier une organisation favorisant les circuits courts, conformément à la loi EGALIM. Elle commencera dans les cantines scolaires des Monts du Lyonnais dès janvier 2025.



Forum des métiers de la transformation agroalimentaire

Cet événement phare de la semaine nationale de l'emploi dans l'agroalimentaire visait à susciter des vocations dans ce secteur en tension. Organisé par la CCMDL, AURA Gourmand et France Travail au château de Pluvy à Pomeys, le mercredi 6 novembre 2024.



Rencontre entre des entreprises agroalimentaires et la restauration collective

La CCMDL, en collaboration avec AURA Gourmand, a organisé un buffet de démonstration valorisant des produits du territoire auprès de chefs et d'acheteurs de la restauration collective, en vue de renforcer les échanges entre ces secteurs et de promouvoir des circuits de proximité. La rencontre s'est tenue au restaurant scolaire de Saint-Martin-en-Haut le mercredi 13 novembre 2024.



Accompagnement administratif pour la création d'Ô Bel Étal

La CCMDL a soutenue l'ouverture du magasin et snack bio Ô Bel Étal à Saint-Symphorien-sur-Coise (ouvert en novembre 2024). Elle a apporté un appui en ingénierie financière, aidé à la recherche de subventions auprès de partenaires comme la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

64
actions ont été construites

En septembre 2024, la moitié est en cours de réalisation ou de réflexion

87
acteurs mobilisés dans la construction des actions du PAT

"Grâce au travail réalisé dans le cadre du PAT, des graines ont été semées pour renforcer le lien entre des acteurs de l'alimentation et le territoire. D'un point de vue agricole, la transition agroécologique est déjà en marche grâce aux différents collectifs et accompagnements existants.

La CCMDL est mobilisée et continue d'accompagner ces transitions qui seront facilitées, si les transmissions permettent des installations. Ainsi, avec les différentes actions mises en place et présentées dans ces quelques pages, les conditions semblent rassemblées pour que de belles initiatives continuent à germer sur le territoire, de quoi envisager l'avenir avec optimisme."

Philippe Bonnier
Vice-Président délégué à l'agriculture et la forêt

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez Raphaël Pin, chargé de mission alimentation

✉ raphael.pin@cc-mdl.fr

☎ 06 49 67 85 19

ou directement sur notre site internet

www.cc-montsdulyonnais.fr/projets/pat/

Quand ruralité rime avec mobilité

La mobilité s'améliore grâce au renforcement des lignes de cars et au déploiement du vélo. Notre territoire, mieux connecté aux communes et aux grandes agglomérations voisines, rend notre ruralité dynamique !

Le réseau Cars du Rhône se renforce dans les Monts du Lyonnais

Depuis 2023, un important travail de restructuration des réseaux Cars du Rhône est mené par SYTRAL Mobilités et les Communautés de communes du Rhône pour offrir aux habitants un maillage adapté à leurs besoins de déplacements. Ainsi, depuis le 26 août 2024, la nouvelle ligne 143 est ouverte et les lignes 142 et 2Ex ont été renforcées.

Six trajets supplémentaires pour renforcer la ligne 142

La ligne 142, reliant Aveize à Lyon Gorge de Loup, offre un passage toutes les 30 minutes en heures de pointe, **avec 3 trajets supplémentaires du lundi au vendredi** (période scolaire et vacances scolaires), **2 trajets supplémentaires le samedi et 1 trajet supplémentaire le dimanche et les jours fériés.**

La 2Ex, un car toutes les 15 minutes, le matin et le soir

Du lundi au vendredi en période scolaire et vacances scolaires, la ligne 2Ex offre un **départ toutes les 15 minutes** : le matin entre 6h et 8h, au départ de Chazelles-sur-Lyon et le soir entre 17h et 18h, au départ de Lyon Gorge de Loup.

La ligne 143 traverse les Monts du Lyonnais pour mieux se connecter aux territoires voisins

La nouvelle ligne 143 dessert Pomeys, Grézieu-Le-Marché, Aveize, Souzy, Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset, Brussieu, Bessenay, Savigny, Sain-Bel et L'Arbresle.

Elle fonctionne tous les jours avec 7 allers-retours en semaine, 4 pendant les vacances scolaires, et 2 les week-ends et jours fériés.

Correspondances disponibles : la ligne 142 à Aveize, la 2Ex à Saint-Symphorien-sur-Coise et la gare SNCF TER à l'Arbresle.



ÇA, C'EST BON À SAVOIR...

Les lignes Fréquences du transport scolaire sont accessibles à tous, dans la limite des places disponibles.

Le guide d'informations utiles pour voyager, s'abonner et découvrir les services des Cars du Rhône.

Je trouve mon car et les horaires de ma ligne.



Plus fluide, plus flexible, c'est le combo Vélo+Car

Combiner le vélo et le car est une pratique judicieuse pour rendre vos déplacements quotidiens plus agréables, éviter les embouteillages, faire un geste pour la planète et prendre soin de votre bien-être. Des équipements et des services sont à votre disposition pour ces déplacements combinés.

Des cars équipés pour transporter votre vélo

Sur les lignes régulières et scolaires, vous pouvez transporter votre vélo en soute. De plus, la 2Ex est équipée de porte-vélos à l'arrière du véhicule. Sous réserve de place disponible et après accord du conducteur.

Des box à vélo sécurisés et gratuits sur les lignes 142 et 143

Bénéficiez d'une place pour votre vélo dans un box sécurisé sur les lignes 142 et 143, aux arrêts : Bessenay - La Brévenne / Brussieu - La Giraudière / Sainte-Foy-l'Argentière - Gare / Saint-Laurent-de-Chamousset - Giratoire Croix Blanche.

Information et inscription ici



224 arceaux pour se garer dans nos villages

Ces arceaux sont en cours d'installation sur 23 communes et sites accueillant du public pour le stationnement et pour sécuriser votre deux roues avec un antivol.

Le prêt de vélos à assistance électrique

Pour encourager l'usage du vélo, la CCMDL prête des vélos à assistance électrique à ses agents et aux salariés des entreprises du territoire.

Sur demande auprès du service mobilité, par mail : mobilite@cc-mdl.fr

Pratique, les demandes d'autorisations d'urbanisme se dématérialisent

Dans le cadre de l'application de la loi ÉLAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et Numérique), la CCMDL déploie, depuis 2023 et pour les communes du territoire, une plateforme de dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme : le GNAU, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Pratique, ce guichet en ligne permet aux pétitionnaires (les porteurs de projet nécessitant une autorisation d'urbanisme ou leurs mandataires) d'effectuer leur demande d'autorisation d'urbanisme au format numérique. Chaque étape de l'instruction est consultable à tout moment, depuis leur compte.

CONSEIL : envoyer un dossier bien complet est un grand gain de temps pour l'instruction de votre projet.

Un déploiement pour toutes les communes en 2025

Le Guichet numérique est déjà disponible pour les projets sur les communes de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Martin-en-Haut. Il sera déployé sur les autres communes de la CCMDL entre la fin d'année 2024 et l'été 2025.

En attendant le déploiement du GNAU sur l'ensemble des communes, les dossiers complets peuvent être envoyés à l'adresse suivante :

→ urba.dematerialisation@cc-mdl.fr

Cette adresse email est la seule et unique pour envoyer une demande d'urbanisme, aucun autre moyen de saisie par voie électronique (formulaire de contact, autre adresse mail...) ne sera accepté.

POUR EN SAVOIR PLUS

Faites votre demande sur la plateforme :



Télécharger le guide du GNAU :



Pour en savoir plus sur le GNAU :



Des règles d'urbanisme pour la cohérence de nos paysages

Le SCoT est le document d'urbanisme qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire. Les prescriptions contenues dans le SCoT s'imposent, entre autres, aux plans locaux d'urbanisme et cartes communales.

Dans le cas des Monts du Lyonnais, le SCoT a été approuvé en 2016, modifié en 2020, et évalué en 2022. Depuis, des lois et règles ont évolué, notamment les lois "Climat et Résilience" et "Zéro Artificialisation Nette".

Pour rester à jour, le Conseil communautaire a décidé en 2024 de réviser ce document, avec l'aide d'agences d'urbanisme. Les travaux ont débuté en 2024, et les discussions continueront après les élections de 2026.

Plusieurs étapes de validation sont prévues :

- **Janvier 2026**, approbation du plan d'aménagement stratégique
- **Juillet 2028**, arrêt du projet
- **Avril 2029**, approbation de la révision du SCoT



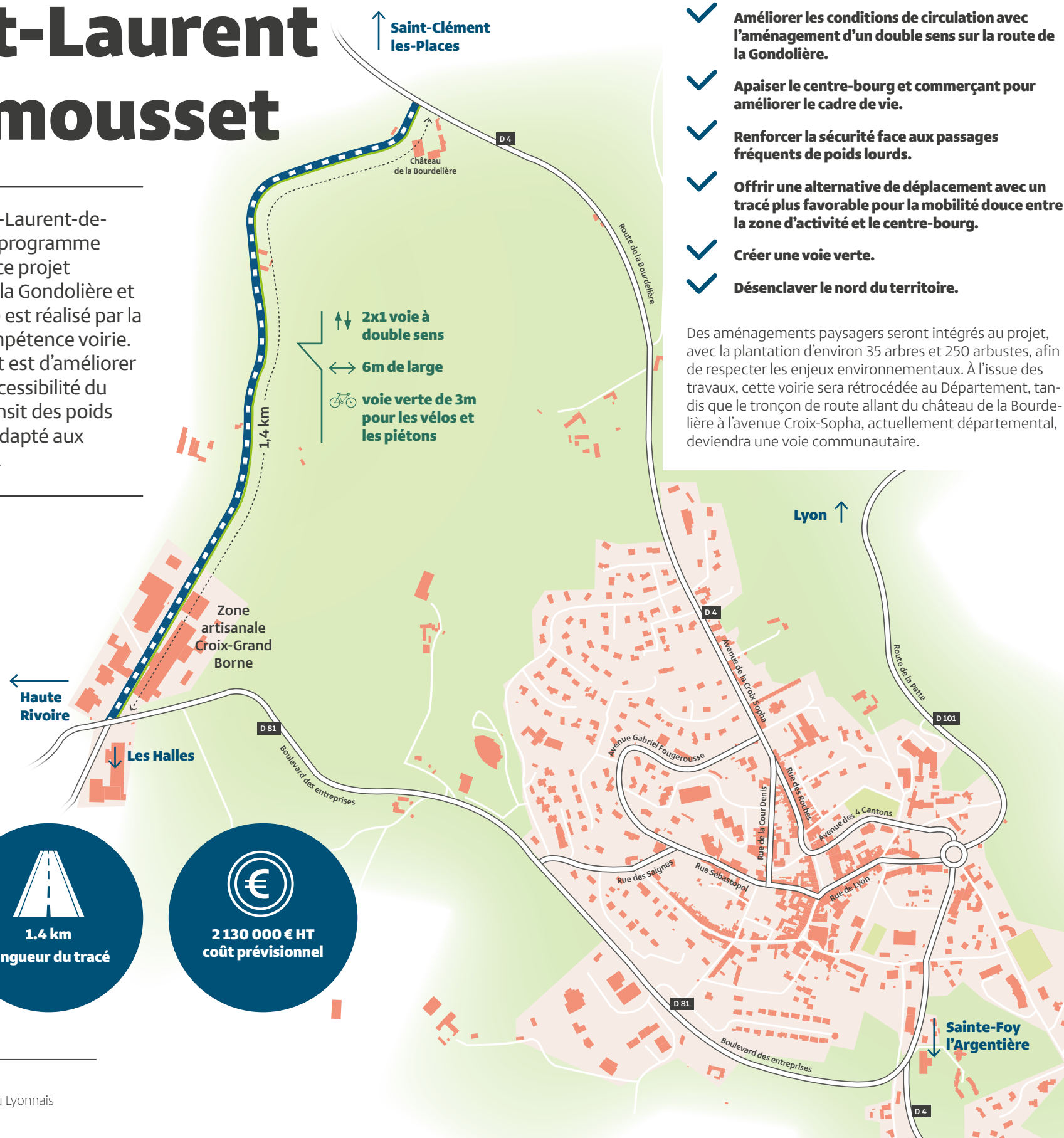
Contournement de Saint-Laurent de-Chamousset

Initié par la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset, dans le cadre du programme "Saint-Laurent Horizon 2025", ce projet d'élargissement de la route de la Gondolière et de création d'une voie cyclable est réalisé par la CCMDL dans le cadre de sa compétence voirie. L'objectif de ce contournement est d'améliorer la circulation, la sécurité et l'accessibilité du centre-bourg en déviant le transit des poids lourds et d'offrir un itinéraire adapté aux déplacements à pied ou à vélo.

Une route pour délester le centre-bourg

La zone concernée se situe entre la RD81 (ZAE Croix-Grand Borne) et la RD4 (château de la Bourdelière) sur un linéaire de 1,4 km. Cette route, actuellement à une voie et en sens unique, sera restructurée en 2x1 voie à double sens de circulation pour une largeur de 6 mètres.

En parallèle, une voie verte d'une largeur de 3 mètres sera aménagée pour les cycles et les piétons.



Les bénéfices des travaux pour les camions, les voitures et les vélos

- ✓ Améliorer les conditions de circulation avec l'aménagement d'un double sens sur la route de la Gondolière.
- ✓ Apaiser le centre-bourg et commercant pour améliorer le cadre de vie.
- ✓ Renforcer la sécurité face aux passages fréquents de poids lourds.
- ✓ Offrir une alternative de déplacement avec un tracé plus favorable pour la mobilité douce entre la zone d'activité et le centre-bourg.
- ✓ Créer une voie verte.
- ✓ Désenclaver le nord du territoire.

Des aménagements paysagers seront intégrés au projet, avec la plantation d'environ 35 arbres et 250 arbustes, afin de respecter les enjeux environnementaux. À l'issue des travaux, cette voirie sera rétrocédée au Département, tandis que le tronçon de route allant du château de la Bourdelière à l'avenue Croix-Sopha, actuellement départemental, deviendra une voie communautaire.



Financement du projet

Les travaux de la déviation sont entrepris sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais pour un coût prévisionnel de 2 130 000 € HT réparti comme tel :

- **Le Département du Rhône**
1 000 000 €
- **La commune de Saint-Laurent-de-Chamousset**
500 000 €
- **Subvention sollicitée suite à l'appel à projet Voie verte**
150 000 €
- **3 années de la dotation voirie CCMDL de Saint-Laurent-de-Chamousset**
180 000 €
- **Participation de la CCMDL**
300 000 €

Sainte-Foy-l'Argentière, un nouvel élan pour le cœur du village

Les travaux en cours de réalisation sur la commune de Sainte-Foy-l'Argentière ont un double objectif : mettre au norme le réseau d'assainissement pour un meilleur fonctionnement de la station d'épuration de compétence communautaire, réaliser le plan de mandat porté par la municipalité de Sainte-Foy-l'Argentière dont un des axes forts est la revitalisation du centre-bourg. Ce projet d'envergure, structurant pour le territoire, s'inscrit dans le dispositif national "Petites Villes de Demain" et bénéficie de soutiens spécifique en ingénierie. La commune a délégué sa maîtrise d'ouvrage à la CCMDL.

Deux aménagement conçus pour répondre au mieux aux besoins des habitants

La Grande Rue sera réorganisée en deux secteurs avec une partie commerçante et une partie plus calme sur le modèle de "la rue jardin".

La partie commerçante, pensée pour devenir un centre-bourg dynamique

Végétaliser les espaces, gérer les eaux pluviales et aménager le Parc municipal

Pour les places de stationnements et les cheminements piétons, le choix a été fait de recourir au maximum à des revêtements infiltrants et perméables. Par ailleurs, les espaces publics seront végétalisés le plus possible avec la plantation de nombreux arbres-tige, arbustes, massifs plantés et engazonnement rustique.

Des places pour flâner et profiter de la vie de village

La Place de la Gare sera elle aussi végétalisée et de nouvelles places de stationnement seront disponibles pour desservir les commerces au bénéfice de la revitalisation commerciale.

La Place du Centre deviendra une véritable place du village, un lieu de rencontre et de lien social. Les zones de stationnement seront réduites et redistribuées sur la Place de la Gare et la Place du Château. Cet espace sera rendu aux piétons grâce à de larges espaces qui pourront accueillir des événements.

Le Parc municipal sera réaménagé en un lieu de détente et de repos. Des jeux pour enfants seront installés au cœur des nouveaux cheminements piétons. Deux aménagements seront créés dans le Parc municipal pour une gestion alternative des eaux pluviales : un jardin de pluie et des noues paysagères. Ils permettront une continuité de l'écoulement des eaux jusqu'à la rivière de l'Orgeole.

La partie plus apaisée sur le modèle de la "rue jardin"

Une rue jardin pour préserver la quiétude des résidents

La partie "rue jardin", de la Place du Château au rond-point (direction Duerne et Saint-Genis-l'Argentière), est principalement résidentielle. En conséquence, un sens unique descendant sera mis en place pour apaiser cet espace et une bande cyclable montante sera matérialisée. De nombreux arbustes et massifs seront plantés pour végétaliser cet espace et apporter de l'ombre en période estivale.

Le suivi des travaux

Ces grands travaux ont démarré en juin 2024 et continueront jusqu'à juillet 2025.

Lieux et période des travaux

- ➔ **Aménagement et restructuration de la Place de la Gare**
De juin à septembre 2024
- ➔ **Réfection de la Place du Centre**
De juin à septembre 2024
- ➔ **Réaménagement du Parc municipal**
De février à juin 2025
- ➔ **Réfection de la Grande rue**
Partie commerçante - D'août 2024 à janvier 2025
Partie résidentielle - De janvier à juillet 2025
- ➔ **Réfection de l'amorce de la Place du Château**
De décembre 2024 à janvier 2025

Des travaux d'assainissement pour améliorer le fonctionnement de la station d'épuration

Des travaux de séparation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ont été lancés à Sainte-Foy-l'Argentière, qui avait un système principalement unitaire (60% unitaire, 40% séparatif).

Le secteur de la Grande Rue drainait de grandes surfaces, ce qui entraînait un fonctionnement excessif des déversoirs d'orage, causant des non-conformités réglementaires et une dégradation de l'environnement.

Pour y remédier, des travaux ont été engagés pour éliminer les eaux claires parasites et plusieurs dispositifs d'infiltration et de rétention des eaux de pluie ont été créés.



Financement du projet

Aménagement des rues et des places, coût 2 858 000 € réparti comme tel,

- Subvention État : 555 000 €
- Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes : 142 300 €
- Subvention Département du Rhône : 190 500 €
- Subvention Agence de l'Eau : 140 000 €
- Dotation Voirie CCMDL : 280 000 €
- À la charge de Sainte-Foy-l'Argentière : 1 550 200 €

Réhabilitation du réseau d'assainissement coût 1 786 000 € réparti comme tel,

Eaux pluviales, coût 786 000 €

- Subvention Agence de l'Eau : 243 400 €
- À la charge de Sainte-Foy-l'Argentière : 542 600 €

Eaux usées, coût 1 000 000 €

- Subvention Agence de l'Eau : 253 900 €
- À la charge de la CCMDL : 746 100 €



Projets de restructuration des hôpitaux des Monts du Lyonnais, où en est-on ?

Notre territoire a la chance de disposer de deux structures de santé d'importance : le centre hospitalier des Monts du Lyonnais (regroupant 4 établissements publics à Chazelles-sur-Lyon, Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset et Haute-Rivoire) et le centre médical de l'Argentière à Aveize.

Pour autant notre "petit" territoire qui dispose d'autant d'équipements de santé, plongeant leurs racines respectives dans autant d'histoires, de volontés politiques, de parcours différents, indépendantes les unes des autres, leur impose désormais un destin commun. En effet les Monts du Lyonnais constituent ce qu'on appelle un territoire rural et on l'on a bien vu, l'État au nom de "la rationalité et de l'économie" a fermé de nombreux établissements dans toute la France rurale ces 20 dernières années.

Nos établissements auraient pu connaître le même sort ; en effet ils sont devenus peu à peu obsolètes au fil du temps : bâtiments vieillissants, entretien devenus coûteux, inadaptés aux méthodes de soins actuelles, non fonction-

nels (surcharge de travail des équipes), non conforme aux attentes légitimes en terme de confort minima de la part des patients et des résidents, de leurs familles...

Après un long combat des élus locaux successifs du territoire, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a validé il y a 2 ans le principe de pérennisation de l'ensemble de nos établissements.

Cette validation est conditionnée d'une part à une nécessaire adaptation aux besoins sanitaires de notre époque, donc à une évolution des métiers, et d'autre part, à la construction de bâtiments neufs ou à leur réhabilitation.

Reconstruction de l'EHPAD de Chazelles-sur-Lyon, de l'hôpital de Saint-Symphorien-sur-Coise et réhabilitation du site de Saint-Laurent-de-Chamousset

Le centre hospitalier des Monts du Lyonnais, créé le 1^{er} janvier 2021, regroupe les établissements publics de Chazelles-sur-Lyon, Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset et de l'EHPAD/Foyer de vie de Haute-Rivoire. Il est géré par un conseil de surveillance, présidé par Jérôme Banino, maire de Saint-Symphorien-sur-Coise.

1^{re} ÉTAPE

La 1^{re} étape a été de reconstruire un EHPAD totalement nouveau à Chazelles-sur-Lyon, qui a été mis en service en janvier 2023.

2^e ÉTAPE

Une 2^e étape fondamentale, a été franchie le 16 octobre 2024 grâce au vote - à l'unanimité - du conseil de surveillance, en faveur de la construction du nouvel hôpital de Saint-Symphorien-sur-Coise dont la livraison est prévue fin 2028 sur le terrain autrefois occupé par l'usine "meubles Grange" propriété de la CCMDL.

"Il faut saluer la mise à disposition à l'euro symbolique de ce terrain. Ce geste souligne le rôle majeur que porte la CCMDL dans l'aménagement du territoire et ce au-delà de ses compétences et pour l'intérêt général."

Jérôme Banino

Maire Saint-Symphorien-sur-Coise
et Vice-Président à la CCMDL



3^e ÉTAPE

La 3^e étape sera la réhabilitation du site de Saint-Laurent-de-Chamousset. Ce projet structurant est en lien avec celui du centre médical de l'Argentière, ce qui permettra de conforter cette offre essentielle sur notre territoire.

Le projet de reconstruction du centre médical de l'Argentière d'Aveize

Ancien établissement de soin pour les mineurs du nord de la France, transféré en 1985 au SIMOLY, ce site est désormais propriété de la CCMDL. À l'époque, sa gestion fut confiée à une association d'élus, transférée en 2011 à la Fondation des Caisses d'Épargne puis à la Fondation Partage et vie. Cette dernière, de droit privé, gère 150 établissements dans toute la France dont le nôtre depuis 2016.



Le projet de reconstruction du centre médical de l'Argentière prend forme avec le recrutement d'un cabinet d'architectes sélectionné parmi 70 candidatures.

Retenu et soutenu par l'ARS et le Département du Rhône, il prévoit la création de 110 places d'accueil médicalisée et de soins répartis ainsi :

30 places en établissement d'accueil médicalisé pour adulte dépendant en situation de handicap et ayant besoin d'une surveillance continue et de soins médicaux

38 places en maison d'accueil spécialisée pour adulte handicapé gravement dépendant

30 places en EHPAD pour personnes vieillissantes en situation de handicap

12 places pour des troubles du spectre de l'autisme

La vocation sanitaire du site sera réorientée vers le médico-social. L'activité neurologie et orthopédie sera transférée à Saint-Étienne à l'hôpital Bellevue et le service des grands brûlés sera transféré au centre de rééducation Romans Ferrari à Miribel dans l'Ain.

Avancement des travaux

Le permis de construire devrait être déposé en fin d'année 2024 pour un démarrage des travaux fin 2025 et une durée estimée à 22 mois. Il s'agit de reconstruire un nouvel ensemble de bâtiments plus fonctionnel sur le parc actuel pour permettre la continuité de la prise en charge des patients. La chapelle qui a une valeur patrimoniale gardera sa fonction actuelle et restera propriété de la Communauté de communes. Les bâtiments seront démolis et des espaces verts seront aménagés à la place.

Ce projet de reconstruction est conduit par Deux Fleuves Rhône Habitat qui louera l'ensemble immobilier à la fondation Partage et vie. La Communauté de communes, propriétaire de l'ensemble du site et des bâtiments, restera propriétaire du terrain et le mettra à disposition sous forme de bail de longue durée.

Des initiatives pour valoriser le métier d'assistant maternel



Entre écoute et créativité, les assistants maternels façonnent un environnement bienveillant pour les tout-petits. Ce service aux familles s'inscrit dans une dynamique collective soutenue par la CCMDL, la CAF, la PMI et la MSA.

Les Relais Petite Enfance le Gamin, la Gamine, l'Équipage et des assistantes maternelles des Monts du Lyonnais ont mis en lumière leur quotidien, à travers des témoignages et des créations artistiques.

VIDÉO

Paroles d'enfants devenus grands



Les enfants racontent la relation unique qu'ils ont avec leurs assistantes maternelles

VIDÉO

Regards d'AssMat



Deux assistantes maternelles partagent leur quotidien, leurs réflexions sur ce métier peu (re)connu, leur relation avec les enfants accueillis

AFFICHE

Assistants Maternelles

Cette affiche présente les différentes facettes du métier : infirmière, clown, comptable, super héroïne, psychologue, artiste, femme de ménage, conteur, cuisinière, bricoleuse...

LIVRE

Nounou Kaline et ses p'tits bouts

Ce livre, illustré par Loren Toinon et conçu avec la participation des assistantes maternelles, met en lumière leur quotidien. Disponible au centre socio-culturel l'Équipage à Chazelles-sur-Lyon, il rend hommage à ces professionnelles

Événement

"Encore ! Jouer à l'infini", 3^e édition des Journées de l'enfance

En mars 2025, dans le cadre de la Semaine nationale de la Petite enfance, des animations seront organisées dans les structures d'accueil du territoire pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles.

Objectif : valoriser les métiers, structures et services dédiés à l'enfance, offrir aux familles un moment convivial et festif, renforcer et enrichir les collaborations entre les partenaires de la petite enfance.

La matinée de l'enfance le samedi 5 avril 2025

À Aveize, ouverte à tout public. Ce temps fort clôturera cette 3^e édition avec des ateliers et des temps conviviaux partagés.



Karine Berger

Vice-Présidente déléguée à l'enfance et la jeunesse

"Le mode de garde des jeunes enfants est un enjeu fondamental pour notre territoire. Essentielle, structurante pour les tout-petits et accompagnante pour leurs parents, la profession d'assistant maternel n'attire plus et se perd..."

Dès à présent et à l'avenir, la CCMDL a à cœur de valoriser ce métier, notamment via le développement des MAM, les Maisons d'Assistants Maternels. Aussi, grâce à nos 8 MAM (Les P'tits Loustics et la MAM des Dames à Brussieu, La Farandole à Haute-Rivoire, Monts et Merveilles à Coise, Le Royaume

des Ouistitis à Saint-Genis-l'Argentière, La Maison des P'tits Lutins à Aveize, Graines d'explorateurs à Larajasse, Matrus à Grammond et les 2 projets en cours à Pomeys et à Longessaigne), le maillage s'intensifie.

Ce dispositif spécifique de notre collectivité offre un meilleur confort de fonctionnement aux assistants maternels, préserve un accueil chaleureux et sécurisé pour les enfants et offre un service à un prix adapté aux revenus des familles des Monts du Lyonnais."

Deux assistantes maternelles nous parlent de leur métier



Alexandra

Saint-Symphorien-sur-Coise

"Bien sûr, je prépare des repas, mais mon temps est focalisé sur les enfants. C'est un vrai métier et non une simple occupation de quelques heures"

Les stéréotypes sur le métier d'assistant maternel

Il existe encore des stéréotypes sur notre métier, notamment qu'une assistante maternelle reste à la maison pour s'occuper de ses enfants. Quand je travaille, je suis concentrée sur les enfants - de leur arrivée à leur départ - et je ne me permets pas de faire le ménage ou d'aller faire des courses pendant ces heures. Bien sûr, je prépare des repas, mais mon temps est focalisé sur les enfants. C'est un vrai métier et pas une simple occupation de quelques heures.

L'importance de l'observation et de l'écoute

Être assistante maternelle, c'est être observatrice car chaque enfant est unique. Certains s'adaptent rapidement à une nouvelle nounou, d'autres ont besoin de temps, d'autres préfèrent jouer seuls ou nécessitent un accompagnement... Il est essentiel d'être attentive et à l'écoute de leurs besoins.

La nécessité de la formation

On pourrait penser qu'il n'est pas nécessaire de se former pour ce métier : en réalité, nous devons suivre une formation basée sur des compétences techniques du CAP Petite enfance. De plus, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) visite notre maison pour s'assurer qu'elle est sécurisée et adaptée à l'accueil d'enfants.

Un agrément est-il indispensable pour être assistante maternelle ?

Oui et il est valable cinq ans, renouvelé chaque année après une commission. Je viens de soumettre mon dossier pour la visite de la PMI. Nous avons la possibilité de garder jusqu'à quatre enfants en même temps et d'avoir jusqu'à six contrats si tous les enfants ne sont pas présents simultanément.

Je fais partie d'un Relais Petite Enfance qui met à disposition un espace dédié aux enfants et assistantes maternelles, cela nous permet de bénéficier de temps à l'extérieur avec les enfants et offre un soutien administratif pour la rédaction des contrats, par exemple.

La satisfaction de voir grandir les enfants

L'un des aspects les plus gratifiants de ce métier, c'est d'accueillir des bébés et de les voir grandir. Je suis heureuse de les retrouver des années plus tard - à 14, 15 ou 20 ans et d'écouter leurs souvenirs et anecdotes, c'est un vrai point positif.



Morgane
Souzy

"Je ne me contente pas de prendre en charge un enfant ; je m'investis dans l'histoire de chaque famille"

Accueillir les enfants, c'est aussi accueillir les parents et leur histoire

Mon métier consiste à accueillir les enfants, mais aussi leurs familles. Je ne me contente pas de prendre en charge un enfant - je m'investis dans l'histoire de chaque famille. Lors de l'entretien, je partage ma façon de travailler, si les parents signent avec moi, c'est qu'ils sont en accord avec mes propositions.

L'art de l'observation pour un accueil sur mesure

Une grande partie de mon travail repose sur l'observation car beaucoup de choses se transmettent par le langage corporel. Je suis attentive, je propose un accueil de qualité à tous les enfants et leurs familles, je respecte leur rythme et je m'adapte à leurs besoins.

Des thématiques pour l'éveil et l'autonomie des enfants

Chaque année, une thématique est le fil conducteur de mes activités. L'année dernière, c'était les animaux, cette année c'est le goût. J'ai intégré des activités en lien avec l'alimentation comme le brossage des dents, j'ai décoré le coin bébé avec des jouets sensoriels "fruits et légumes" et j'ai cousu des petits tabliers pour les ateliers cuisine. Mon projet pédagogique favorise l'autonomie des enfants et enrichit leur vocabulaire.

Réinventer l'image de la nounou

L'image de la nounou qui s'occupait de sa maison pendant que les enfants jouaient seuls est erronée. Par exemple, mes enfants savent que je travaille et, quand mon plus jeune fils était petit, je portais une blouse pour lui indiquer que j'étais en mode "travail" et je l'enlevais quand j'étais disponible, cela lui donnait un repère.

Je m'adapte aussi aux horaires atypiques et actuellement, j'accueille une petite fille de trois ans dès 4h30 du matin et je la dépose à l'école à 8h30. Ses parents, qui travaillent tous les deux, ont besoin de cette flexibilité, ils reviennent vers moi chaque année pour ce service.

Se former pour répondre aux besoins des enfants

J'ai suivi plusieurs formations dont la langue des signes niveau 1, l'alimentation des enfants de moins de trois ans et l'éveil selon la pédagogie Montessori. Notre pratique évolue grâce à la formation continue.



Comment trouver un-e assistant-e maternel-le, quelles gardes sont disponibles sur le territoire ? Contactez les Relais Petite Enfance

Relais Petite Enfance
Au Nom de l'Enfant

Saint-Martin-en-Haut

Sur rendez-vous

☎ 04 78 48 56 10

✉ rpeaunomdelenfant@gmail.com

Relais Petite Enfance
Le Gamin La Gamine

Saint-Laurent-de-Chamousset

Sur rendez-vous

☎ 04 74 26 52 11

✉ ramlegamin@orange.fr

Relais Petite Enfance
L'Équipage

Chazelles-sur-Lyon

Sur rendez-vous

☎ 04 77 54 95 03

✉ relaispetiteenfance@cslequipage.fr

Une économie dynamique et innovante



Jean-Louis Casse
Vice-Président délégué à l'économie

Les Monts du Lyonnais ont la chance d'accueillir sur leur territoire des entreprises dynamiques et innovantes. La CCMDL contribue à favoriser ce développement économique par ses actions : l'aménagement de zones d'activités, l'accompagnement technique des entrepreneurs, les aides financières aux commerçants et artisans et la promotion de l'emploi local.

Des entreprises innovantes dans leur domaine



E-NOTEX spécialiste de l'automatisation de procédés industriels s'implante à Saint-Martin-en-Haut

Initialement hébergée dans un atelier de 200 m² à Saint-Symphorien-sur-Coise dans la zone d'activités Grange Église, E-NOTEX a profité du parcours résidentiel proposé par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Ce dispositif permet aux jeunes entreprises de bénéficier de locaux à des tarifs avantageux. En 2024, pour répondre à sa croissance économique, E-NOTEX s'est implanté dans la zone d'activités des Plaines à Saint-Martin-en-Haut, sur des terrains appartenant à la CCMDL.

NEOBAT : l'art de la maçonnerie traditionnelle à Longessaigne

Julien Poncet et Jean-Jacques Gay, spécialiste primé pour son savoir-faire en patrimoine, ont installé leur entreprise NEOBAT à Longessaigne dans un bâtiment appartenant à la CCMDL. Cette entreprise contribue au développement et à la transmission des techniques de maçonnerie traditionnelle, un véritable atout pour la conservation de notre patrimoine local.

GORILLA et Le Joint Technique : l'innovation au service du sport à Saint-Genis-l'Argentière

La start-up GORILLA, en partenariat avec l'entreprise Le Joint Technique, se distingue par la production de lacets en silicone à mémoire de forme, entièrement fabriqués en France. Le Joint Technique, reconnu depuis plus de 40 ans pour son expertise dans le domaine des élastomères, met à profit son savoir-faire pour aider Gorilla à développer une gamme de produits de haute qualité, adaptés aux besoins des sportifs. Lors des pics de production, Gorilla fait appel à l'ESAT La Goutte d'Or pour le conditionnement des produits.

Des entreprises d'insertion pour aider les personnes en difficulté

Deux Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) présents sur le territoire, "Jardins d'avenir" et "La Ressourcerie", accompagnent les personnes en difficultés sociales et professionnelles. Ces équipes d'encadrants travaillent avec elles sur leur projet de vie dans un objectif de reconstruction et d'accès à l'emploi. Ces structures proposent également des services utiles à la population locale.

"Afin de renforcer la formation, la reconversion et le recrutement local, la Communauté de communes et ses partenaires déploient des actions concrètes et des événements d'envergure à l'instar des forums et rencontres entre les talents, les acteurs économiques et les entrepreneurs. Par ailleurs, la collectivité investit dans l'aménagement de zones artisanales conçues de manière durable afin d'accueillir les entreprises qui font le choix judicieux de s'implanter dans les Monts du Lyonnais. Cette qualité de vie, notre identité rurale et notre dynamisme économique consolident l'attractivité de notre territoire."

VOS CONTACTS

Loïc Martin

Foncier - Zones d'activités

✉ loic.martin@cc-mdl.fr

☎ 06 28 42 75 61

Lise Pertreux

Immobilier et entrepreneuriat

✉ lise.pertreux@cc-mdl.fr

☎ 06 25 93 57 39

Cécile Granocchia

Emploi, économie sociale et solidaire, commerce et artisanat

✉ cecile.granocchia@cc-mdl.fr

☎ 06 26 84 24 27

Yacine Mabaouj

Aide aux commerçants et artisans (PCAP)

✉ yacine.mabaouj@cc-mdl.fr

☎ 06 30 49 69 22

UNE NOUVELLE LIGNE SUR VOTRE TERRITOIRE !



NOUVEAU

LIGNE 143 Saint-Symphorien-sur-Coise ↔ L'Arbresle

Une nouvelle offre 7j/7

Suivez l'actu



Toutes les infos sur
carsdurhone.fr



LES **CARS** DU RHÔNE

SYTRAL
MOBILITÉS